

"Pour ou contre le pool ?" dans Courrier métallurgique (Juillet 1950)

Légende: En juillet 1950, dans le cadre des négociations sur le plan Schuman, le bulletin mensuel belge Courrier métallurgique évoque le débat autour des pouvoirs de la Haute Autorité.

Source: Courrier métallurgique. Juillet 1950, n° 2; 1e année. Bruxelles: Alexandre Devis et Cie.

Copyright: (c) Courrier métallurgique

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"pour_ou_contre_le_pool_"_dans_courrier_metallurgique_juillet_1950-fr-2ae77406-54a9-47e3-a95f-7fbde2f34c79.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 18/09/2012

Pour ou contre le pool ?

La publication du mémorandum des experts français sur le Plan Schuman a suscité une vive recrudescence d'intérêt à l'endroit de ce problème capital pour l'avenir de l'Europe. Dire que les dispositions qu'il contient ont été accueillies avec enthousiasme, serait exagéré. On n'a pu se défendre, dès la première lecture, de la crainte de voir s'instituer à travers lui un vaste dirigisme à l'échelle internationale.

Cette opinion repose sur les pouvoirs attribués à la haute autorité du pool. Celle-ci ne comprendra qu'une dizaine de membres, désignés sans souci de représentation nationale, mais uniquement en raison de leur compétence. Il appartiendra aux gouvernements participants, dans la personne des ministres des affaires étrangères, d'élire les plus qualifiés des candidats. Les mandataires élus seront investis de pouvoirs à caractère collectif qui ne les lient nullement à leur pays d'origine. Les décisions à intervenir seront prises à la majorité, sans qu'il puisse être fait usage d'un droit de veto. Au surplus, la haute autorité sera contrôlée par une assemblée — émanation des parlements des diverses nations en présence — qui se réunira une fois l'an. La responsabilité générale de l'autorité sera complétée par une organisation de recours ouverte aux Etats et éventuellement aux entreprises privées.

On sait que l'objectif visé par le Plan est de contribuer à une politique d'expansion économique, de plein emploi et de relèvement du niveau de vie des travailleurs. La haute autorité étendra sa juridiction aux prix, aux salaires, de même qu'à l'établissement de programmes de production et de modernisation. Elle pourra faire des prêts et des dons aux entreprises pour faciliter les investissements, aider aux reconversions nécessaires et susciter le développement de nouvelles activités. Dans cet ordre d'idées, elle disposera de ressources financières provenant des versements faits par certaines industries favorisées et sera habilitée à émettre des emprunts.

A titre transitoire, un fonds de compensation fonctionnera en vue de procurer une aide provisoire et obligatoirement dégressive aux entreprises qui ne pourraient pas dès le départ s'adapter au marché unique.

Pour la réalisation du marché unique européen, les Etats aboliront les droits de douane et toutes les restrictions quantitatives existantes.

Comme on le voit, le Plan comporte une certaine aliénation de la souveraineté des pays contractants. C'est pourquoi ses modalités ont fait l'objet, samedi dernier, d'un examen attentif en comité ministériel restreint. Il ne faudrait pas, en effet, que se renouvelle la récente mésaventure de Paris où la Belgique, trop riche aux yeux de certains, faillit être singulièrement mal récompensée de sa bonne volonté et de son esprit d'altruisme en se voyant assignée au sein de l'Union Européenne des Paiements des obligations qui dépassaient ses possibilités.

Un communiqué d'inspiration officielle, publié samedi, a fait ressortir certaines grosses difficultés. Il importe que nos gouvernants fassent valoir leurs objections en toute franchise, car, quant au principe, la Belgique ne peut être suspectée de nourrir la moindre hostilité. Le Premier ministre l'a encore dit formellement à la Chambre vendredi dernier. Mais il importe que le Plan soit une œuvre commune, où avantages et sacrifices s'appliquent à l'ensemble des membres et non à tel ou tel en particulier. La solidarité mais aussi l'équité doivent inspirer ses promoteurs, grâce à quoi il sera permis d'aboutir à la matérialisation de l'idée dont doit sortir une Europe à jamais unifiée.

Au reste, les actuels événements de Corée prouvent amplement, s'il en était encore besoin, que face au péril bolchéviste qui étend sa lave dévorante à toute occasion propice, le devoir impérieux des nations occidentales est de s'unir pour éviter d'être submergées.